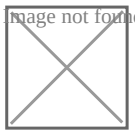

Mon enfant ne dort plus dans sa maison

Par **De Corte Ronny**, le **29/09/2016** à **07:19**

Bonjour,

Ma femme et moi allons divorcer à l'amiable parce qu'elle a quelqu'un d'autre. Rien n'est mis sur papier comme des accords pour garder notre enfant, une fillette de 7 ans, pour ce moment. Il y a déjà plusieurs fois qu'elle a dormi chez son mec et aussi avec notre fille. Ce matin elle est revenue à 7 heures pour faire le ménage à la maison et ma fille est restée chez son mec, seule. Nous sommes tous domiciliés à la même adresse.

Est-ce que ma femme a le droit de faire ça ? Et si non quels sont mes droits ? Est-ce qu'il existe une instance où je peux prendre des renseignements, ou est-ce que je peut porter plainte à) la gendarmerie ?

Merci d'avance.
Cordialement.

Par **Visiteur**, le **29/09/2016** à **09:39**

Bonjour,
vous êtes sur que vous allez divorcer à l'amiable ?? Cela veut dire que vous êtes d'accord sur TOUT !! Ce qui me semble mal parti !

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés